

Chambre des Représentants.

SÉANCE DU 5 AVRIL 1843.

NATURALISATION ORDINAIRE.

RAPPORT fait par M. MAERTENS, au nom de la commission des naturalisations, sur la demande du sieur François-Édouard Toutin.

MESSIEURS ,

Par pétition du 21 novembre 1839, le sieur François-Édouard Toutin, conducteur de travaux publics à Anvers, sollicite la naturalisation ordinaire.

Le pétitionnaire, né à Versailles, le 2 novembre 1799, y est demeuré jusqu'en 1829, époque à laquelle il est venu se réfugier en Belgique, pour se soustraire aux poursuites des créanciers, que les mauvais résultats de ses entreprises ne lui permettaient plus de payer. Depuis 1830 il habite Anvers, où il fit d'abord quelque gain comme architecte et directeur des travaux chez M^{me} veuve Van Imschoot. Il exerce aujourd'hui, pour son propre compte, la profession d'architecte-entrepreneur. Il s'est marié à Anvers, et a un enfant issu de son union. Le malheur et l'inexpérience semblent avoir été les causes des révers qu'il a éprouvés en France. Depuis son arrivée en Belgique, sa conduite a été constamment irréprochable.

Le rapporteur,
MAERTENS.

Le président,
F. DU BUS, aîné.